

ALESIA

Le Problème

La bataille d'Alésia où se sont heurtés 400.000 hommes est une des plus importantes de l'histoire ancienne.

Depuis Napoléon III le site "officiel" est celui d'Alise Sainte Reine (Côte d'Or). Cet emplacement a toujours été controversé.

La recherche d'André Berthier, archéologue correspondant de l'Institut, a eu pour base l'application de la méthode du portrait robot.

Une grande bataille de l'Antiquité



Été, 52 avant J.C.

Devant le soulèvement général de la Gaule, César décide de renforcer sa cavalerie. Il recrute outre-Rhin des cavaliers germains. Cette opération immobilise son armée pendant plus de deux mois. Après cet arrêt momentané des opérations, César décide de quitter la Gaule avec toute son armée et de se rendre dans la province (de la Savoie au Languedoc) menacée.

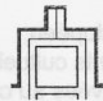
Le Siège d'Alesia

- Vercingétorix, en position de force, prend l'initiative. En coupant la route de la vallée de la Saône, il force César à battre en retraite par le territoire des Séquanes (Franche Comté).
- Sur cet itinéraire, le chef gaulois attaque l'armée romaine en marche, se réservant la possibilité de se replier sur une place forte barrant la route aux Romains.
- César, grâce à l'aide des cavaliers germains, réussit à déjouer l'embuscade de Vercingétorix.
- L'armée gauloise en retraite s'enferme dans la place forte d'Alésia. Mais Vercingétorix parvient à envoyer dans toute la Gaule des émissaires pour lever une armée de secours.
- César est contraint de faire le siège de l'oppidum et de mettre en place derrière lui une deuxième ligne de fortifications contre l'armée gauloise de secours.
- Près de deux mois plus tard, l'armée de secours arrive. Elle attaque à trois reprises les lignes romaines, sans succès. Vercingétorix se résout alors à déposer les armes.

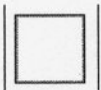
Recherche du site par "portrait-robot" morpho-géographique



1. La ville proprement dite était au sommet d'une colline saillante." - VII 69,1 (*)
"Les travaux qu'entreprenaient les Romains se développaient sur une longueur de 11 milles" (16,5 km) - VII 69,5.



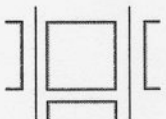
4. Morphologiquement, à cette étape du raisonnement, cette figure carrée est irréaliste dans un paysage de montagne. En revanche une figure triangulaire est envisageable.



2. Le pied de la colline était lavé des deux côtés par des rivières." - VII 69,2.



5. Autres caractéristiques du site
La place est imprenable - VII 69.1
La plaine possède des parties basses permettant l'irrigation - VII 72,3
La plaine est bordée par des abrupts - VII 86,4.



3. En avant de la ville, s'étendait une plaine sur une longueur d'environ trois milles (4,5 km)" - VII 69,4
De tous les autres côtés, la colline était entourée à peu de distance de hauteurs dont l'altitude égalait la sienne. - VII 69,4.



6. Il y avait au Nord une montagne qu'en raison de sa vaste superficie nous n'avions pu comprendre dans nos lignes" VII 83,2.

(*) César -
La Guerre des
Gaules.

La recherche cartographique obligea dès son début à comparer le site d'Alise Sainte Reine au portrait-robot. Les différences sont considérables.

André BERTHIER passa ensuite en revue plus de cent sites. La figure d'Alésia de César ne s'est révélée qu'en un seul lieu celui de Syam/La Chaux des Crotenay (Jura).

Le site de la Chaux des Crotenay et les éléments caractéristiques de la bataille

L'embuscade

La plaine de Crotenay correspond parfaitement à la description donnée par César du site de la bataille préliminaire de cavalerie. De plus elle se trouve sur le trajet d'une ancienne voie reliant le plateau de Langres à Genève (itinéraire de retraite de César).

La place forte (oppidum)

Imprenable : elle est bordée sur les deux côtés par les gorges de la Lemme et de la Saine. Sur le troisième côté, les falaises du Racht interdisent tout accès.

Altitude élevée : il y a 250 m de dénivellation entre la plaine et les Gits de Syam, éperon nord de l'oppidum.

Le camp Nord

Commande le passage entre la combe de Crans et la plaine de Syam, seul accès à l'oppidum pour une armée de secours venue de l'extérieur.

La côte Poire a un périmètre important. Il est logique que César ne l'ait pas comprise dans les lignes de défense.

La plaine

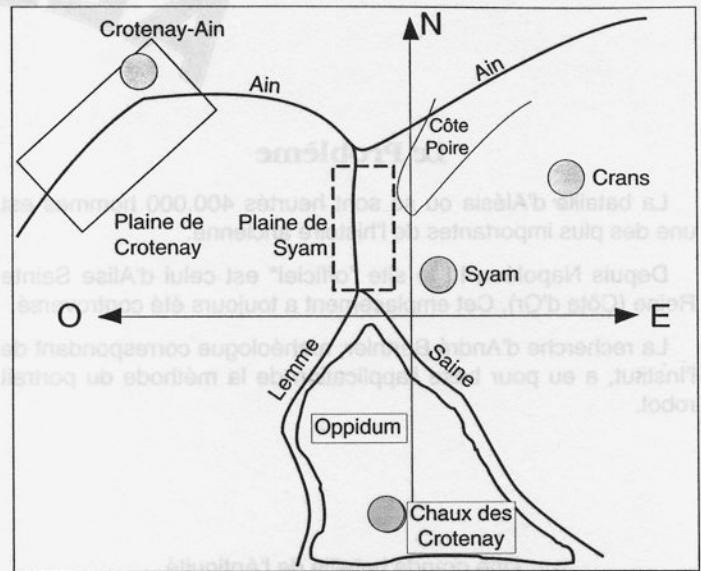
- "serrée entre les collines"
- 4,5 km de longueur
- existence d'abrupts
- existence de parties basses permettant l'irrigation.

Après plus de vingt années de travaux, on peut constater :

- l'existence d'une occupation romaine datant du milieu du 1er siècle av J.-Christ au Sud de la côte Poire, à l'emplacement du camp présumé de César:
- pointes de flèches
- talons de lances
- patère datée de la Tène III (1er siècle av J.C.)
- nombreux tessons de poterie
- clous ayant pu servir aux palissades du camp
- murs, redoutes, bases de tours permettant de retracer le camp
- clef romaine datée de l'époque de César

Les trois exigences d'un lieu où l'on peut situer Alésia sont satisfaites

- l'exigence urbaine, avec un rempart de type cyclopéen
- l'exigence religieuse avec de nombreux monuments culturels mis au jour sur l'oppidum
- l'exigence militaire avec des fortifications retrouvées au camp Nord, dans la plaine de Syam et au sud près de la ferme du Châtelet et dans le secteur d'Entre-deux-Monts.



Carte figurant les positions respectives de l'emplacement du combat préliminaire de cavalerie (plaine de Crotenay au Nord-Ouest) et de la place forte où se trouvait Alésia (Sud-Est de l'encadré).

On a mis au jour, par ailleurs, un certain nombre de vestiges encore non datés.

- murs de type cyclopéen délimitant une surface d'environ 170 hectares.
- trous coniques correspondant à la description des **lilia** de la **Guerre des Gaules**, VII,73 (ces dispositifs ont été trouvés, au camp Nord à un emplacement où les nécessités de la fortification romaine les exigeaient.

"Tout le site a la majesté qui convient au drame qui s'y est joué entre deux grands capitaines :

CESAR ET VERGINGÉTORIX

Le chef gaulois sort de cette terre jurassienne grand et justifié, rétabli dans sa véritable stature, celle d'un grand chef de guerre, digne adversaire de César."

André BERTHIER

ASSOCIATION LEMME ET SAINE D'INTÉRÊT ARCHÉOLOGIQUE 11 rue des Ibis - 78500 Sartrouville

Bulletin d'adhésion (à retourner ou à recopier)

NOM : _____ Prénom _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____ Profession _____

Montant de la cotisation jointe :

(membre actif : 80 F ; bienfaiteur : à partir de 100 F ; étudiant ou scolaire : 30 F) Merci !

A.L.E.S.I.A.
F.R.V. 2000/8/92-3